

rejeté

# SÉNAT

le 7 novembre 1979 PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

---

---

## PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT  
EN DEUXIÈME LECTURE

*portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du  
2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et  
de séjour en France des étrangers et portant création  
de l'Office national d'immigration.*

---

Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, le projet de  
*loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale  
en deuxième lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 7 no-  
vembre 1979.*

Le Président,

*Signé : ALAIN POHER.*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (6<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 922, 1069 et in-8° 167.  
2<sup>e</sup> lecture : 1195, 1208 et in-8° 209.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 355, 412 et in-8° 114 (1978-1979).  
2<sup>e</sup> lecture : 459 (1978-1979), 13 et 15 (1979-1980).